

CENT ANS DE VIE À SAINT ILAN
Article publié dans la « Semaine Religieuse
des Côtes du Nord » en Octobre 1955

L'Ecole de Saint Ilan a célébré, le 17 octobre (1955), le centenaire de sa fondation, sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Coupel et du T.R.P. Assistant de la Congrégation des Spiritains. Nous ne croyons pas mieux faire que de reproduire la remarquable conférence que prononça le P. Le Meste. C'est tout une page de l'histoire du diocèse.



« Rappelons tout d'abord que c'est un centenaire bien authentique que nous célébrons aujourd'hui. Nos archives attestent en effet, que le 7 septembre 1855, alors que Napoléon III résidait aux Tuileries, Mgr Le Mée à l'évêché de Saint-Brieuc, et le T.R.P. Swindenhammer à la maison-mère de la

Congrégation, arriva au Légué une équipe de Frères et novices Frères Spiritains, à destination de la colonie agricole de Saint-Ilan. Ils durent vraiment faire figure d'aventuriers, aux yeux des Briochains de l'époque, ces hommes qui, après une semaine de navigation (car le voilier qui les amenait, soumis au caprice du vent, avait

dû mettre en panne durant plusieurs jours, à l'embouchure de la Somme), débarquaient avec leurs meubles, leurs bagages, et peut-être aussi quelques illusions. Le moral était excellent en effet ; les Supérieurs leur avaient tant vanté le site et le climat de leur nouveau séjour qu'ils furent très heureux de dire un adieu définitif aux brouillards de la Picardie. Hélas ! les premières impressions furent plutôt amères, car la Terre Promise était déjà solidement occupée et les nouveaux venus durent se contenter de la place qu'on leur accorda très chichement et de fort mauvais gré. Pour bien comprendre cette situation paradoxale, il est nécessaire de remonter plus haut dans l'histoire de notre maison, qui existait déjà depuis une douzaine d'années. Il y aurait long à raconter sur la fondation et le fondateur ; le sablier m'obligera à passer trop vite.

Donc en 1842, le châtelain de céans, M. **Achille du**

1791 : la loi du 25 septembre fixe la minorité pénale à 16 ans

1850 : la loi du 5 août officialise et généralise les colonies pénitentiaires.

Une colonie à vocation agricole, dirigée par les Pères du Saint-Esprit, est créée à Saint-Ilan, Langueux (22), dès 1885.

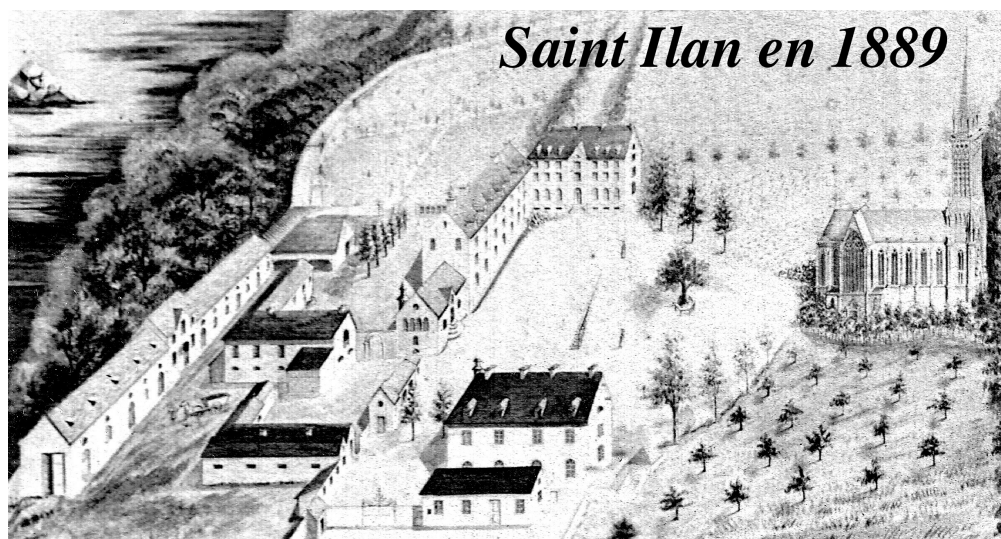
Leur travail transforme progressivement le paysage rural des environs. Les pères fondent ensuite deux autres établissements à Langonnet et Meslin. Ceux-ci seront transformés en orphelinats au début du XX^{ème} siècle.

Clésieux, dont je dois saluer ici deux membres de la famille, déjà connu par son talent poétique – Lamartine l'appelait, paraît-il, son frère d'adoption, c'est tout dire – et par sa foi de breton que



Sainte-Beuve lui envoyait, paraît-il encore, se dit un jour, conte un journaliste de l'époque, « qu'il ne suffisait pas de chanter, mais qu'il fallait agir et que la gloire de

Pindare n'était rien à côté de celle de Saint Vincent de Paul ». A l'instar de maint et maint catholiques de l'époque, effrayé par le nombre toujours croissant des jeunes condamnés par les tribunaux, il voulut arracher l'adolescence délinquante au climat malsain des villes et des prisons, en créant une œuvre d'éducation ; les moyens en seraient la culture de la terre et un régime d'internat, où les principes de la religion et de la morale chrétienne s'appuieraient sur une discipline aussi ferme que paternelle. La formule, on le voit, était complexe et d'une réalisation délicate ; elle réclamait, d'abord et surtout, un personnel taillé sur mesure, compétent, désintéressé, quasi parfait. Or, pour encadrer les 20 premiers colons venus de la maison de correction de Mettray (Seine-Inférieure) il ne trouva d'abord que deux anciens militaires décorés, il est vrai, dont un sergent, un agronome faisant fonction de comptable et de professeur, tous trois renforcés par un ivrogne de



marque vieux et courbé, nommé Laurent. Avec ce personnel, la discipline risquait de devenir beaucoup plus ferme que paternelle.

En effet l'équilibre fut vite rompu et il fallut aviser. Qu'à cela ne tienne ! L'optimisme de M. du Clésieux, imperméable au découragement, n'hésita pas, après un

vain appel aux Frères de Ploërmel, à tenter la fondation d'une société religieuse, ce qui dit-on, est la chose la plus difficile dans la sainte Eglise de Dieu, après naturellement, la fondation d'une Congrégation de femmes. Muni de l'approbation épiscopale, il se mit aussitôt en campagne et parvint à recruter une demi douzaine de bonnes volontés. Le 2 Février 1847, les postulants prirent l'habit, on devrait plutôt dire l'uniforme pour être exact : un uniforme austère et pittoresque : pantalon noir, tunique noire descendant jusqu'au-dessous des genoux et fermée par des boutons de métal blanc, avec une croix et la devise : « *In labore virtus* », manteau noir, guêtres noir, képi noir ; le port de la barbe était de rigueur ?

Appelés d'abord contremaîtres, ils prirent plus tard, sur l'initiative d'un de leurs aumôniers, le titre de Frères



Léonistes, au nom de Saint Léon, un martyr des catacombes, dont M. du Clésieux, au cours d'un voyage à Rome, avait ramené les reliques insignes. Grâce à un très aimable geste de M. de la Villeféron, ici présent, elles reposent maintenant avec honneur sous le maître-autel de notre chapelle¹

Ces frères, après un noviciat éclair, firent profession le 1^{er} novembre suivant, devant un vicaire général, délégué

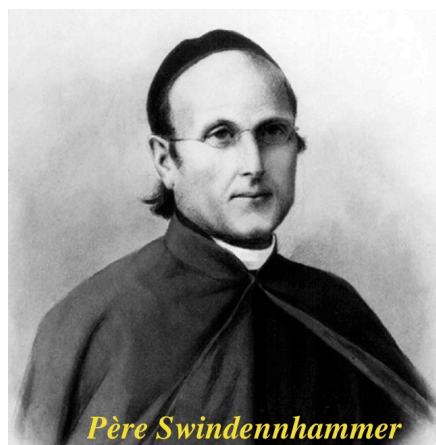
¹ NDLR : ces reliques insignes se trouvent actuellement à l'Abbaye de Langonnet, dans la Grande Chapelle.

de Mgr Le Mée. C'était donc sérieux et tout aurait dû marcher tout seul désormais.

Hélas ! tout ne marcha pas tout seul ! Ici commence une histoire compliquée dont je vous ferai grâce. Disons seulement qu'il eût fallu d'abord enraciner fortement les néophytes dans l'œuvre mère, faire naître de longues habitudes de vie religieuse et commune, établir des constitutions, multiplier les recrues tout en les filtrant avec soin ; bref, prendre toutes sortes de précautions qui sont le fruit de l'expérience. Il s'agissait bien de cela ! M. du Clésieux voyait grand et brûlait d'installer dans chaque canton de la Bretagne une filiale de 20 colons au plus, avec 2 ou 3 Frères ; cela pour conserver aux œuvres un caractère de grande famille et permettre d'exercer une influence plus profonde sur des adolescents difficiles. Excellent projet sans doute, mais qui requérait dans l'exécution une patience infinie et un peu de cet esprit de géométrie, qui est le sens de la mesure et des vraies dimensions. Hanté par son idée, le fondateur poussa les Frères à essaimer prématurément et ce fut l'origine des échecs et déceptions qui aboutirent à l'impasse de 1855. Cinq groupes partirent dans diverses directions, qui, après bien des péripéties et des dépenses, durent se replier tôt ou tard vers l'« *alma mater* » avec pas mal de rancœur. La ferme de « Belle joie », près de Loudéac, devint bientôt pour tous « Beau Chagrin ».

A l'intérieur de Saint Ilan, le moral n'était guère meilleur : les Frères se plaignaient d'être traités en quantité négligeable ; on élira bien un Prieur flanqué de deux assistants ; mais le titre était platonique et aucun n'avait voix au conseil de direction. Quant aux aumôniers, malgré la valeur réelle de l'un ou l'autre, ils

tinrent quelques mois, un an, deux ans tout au plus et ne purent faire œuvre profonde. Un ressort semblait cassé et tout le monde vivait dans le malaise. Les Frères se plainquirent à l'évêque de Saint-Brieuc, qui ne savait trop que penser de tout ce bruit. De son côté, M. du Clésieux, à l'insu de ces mêmes Frères, après beaucoup de neuvaines à N-D des Victoires et une entrevue avec M. Desgenettes, le célèbre curé, s'aboucha, sur le conseil de celui-ci, avec le T.R.P. Swindennhammer, successeur du Vénérable Père Libermann. L'arrangement ne se fit pas tout de suite : notamment, la clause portant que les Léonistes devraient être agrégés à la congrégation faisait tiquer le conseil général qui se rappelait la fusion laborieuse de 1848.

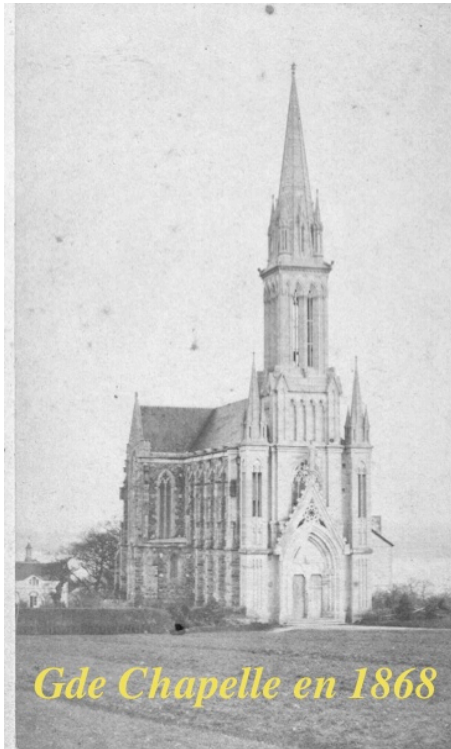


Père Swindennhammer

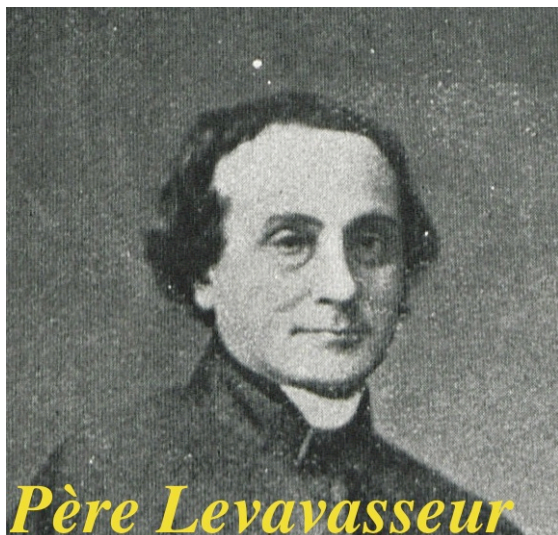
Et puis, où s'engageait-on ? Néanmoins, le « pour »

l'emporta sur le « contre » et, avec une parfaite bonne foi de part et d'autre, on signa un accord qui devait devenir la cause d'un fameux désaccord, car M. du Clésieux, en qualité de fondateur plénipotentiaire, avait décidé du sort des Frères sans leur agrément. Ceux-ci, quand ils connurent le fait, piaffèrent et réagirent comme on peut le deviner. Heureusement la Providence veillait et Dieu, encore une fois, allait débrouiller l'écheveau pour recoudre solidement. Toutes ces misères d'ailleurs, n'empêchaient pas M. du Clésieux, qui avait le génie de la

propagande, d'attirer de nombreuses sympathies généreuses à sa maison. Il réussit même à y intéresser l'empereur et surtout l'impératrice et obtint d'eux deux cents mille France, dont 140 000 furent versés. Un prince russe, Galitzin, donna 46 000 fr. Chateaubriand, lui-même s'inscrivit pour cent francs par an ce qui, d'après les calculs du Père Laffont, vaudrait de 15 à 20 000 francs papier, et sa célèbre amie de l'Abbaye-aux-Bois, Mme Récamier, pour vingt francs. Des ventes de charité, loteries et fêtes de bienfaisance rapportèrent aussi de grosses sommes. Une partie de ce pactole se transforma en belles



pierres de Normandie, qui transportées au Légué par bateau et charroyées jusqu'à Saint-Ilan servirent à élever la chapelle où nous prions encore, sans penser peut-être à ceux qui nous l'ont offerte. Elle était certainement terminée en 1854 et la congrégation put en jouir tout de suite, sans peine, ni tracas. Cette construction harmonieuse est vraiment le fruit des démarches incessantes de M. du Clésieux pendant des années ; ajoutée à son titre de fondateur, elle lui donne droit à toute notre reconnaissance d'autant plus que les peintures intérieures ne datent que de 1894-1900. Son goût inné des belles choses l'avait d'emblée mis en garde contre les trompe-l'œil qui empâtent le galbe des arceaux et le jet très pur des colonnes.



Ainsi donc en ce mois de septembre 1855, la vie saint-ilanaise était moins calme qu'aujourd'hui. Le R. P. Levavasseur, premier assistant général, arriva le 1^{er} septembre, six jours avant le gros du convoi, pour sonder le

terrain et arrondir les angles tomba dans un vrai guêpier. Un frère alla même jusqu'à saisir le Père au collet pour lui interdire l'entrée du réfectoire et M. du Clésieux dut intervenir pour mater l'audacieux. Par bonheur, le nouveau supérieur avait été trié sur le volet ; jadis créole bouillant et impulsif, la vie, l'oraison, l'exemple et l'influence continue du V. Père Libermann étaient venues à bout de lui et en avaient fait un excellent homme de gouvernement, ferme mais diplomate. En moins de huit jours, déjà bien des chemins raboteux avaient été aplanis, 4 ou 5 Léonistes commençaient à s'appriivoiser, si bien que le 8 septembre, on put établir un « modus vivendi » qui cependant ressemblait fort à un état de paix armée ou si l'on veut, de guerre des nerfs. Cela dura 5 mois et la culture des terres fut seule à en bénéficier. En effet aux champs, il y avait deux bandes qui se piquaient d'émulation. Ceux de Saint-Ilan voulaient démontrer que les intrus étaient des paresseux et des incapables, et ceux-ci avaient à cœur de donner le démenti. Le bon sens et bientôt la charité eurent enfin le dessus. Le bon sens d'abord, car de guerre lasse, les Léonistes s'adressèrent à Mgr Le Mée pour lui demander son avis. Celui-ci, au dire

de Mgr Le Roy, répondit « Bénissez la providence et laissez-vous conduire par les R. P. du Saint-Esprit, puisque vous ne savez pas vous conduire vous-même ». Le mot fit choc et prépara le climat de la retraite commune, pendant laquelle la parole de feu du Père Supérieur acheva de pacifier les esprits et d'amollir les cœurs. Le 2 Février 1856, 4^{ème} anniversaire de la mort du Vénérable Père Libermann, 29 Léonistes sur 30 passèrent dans le camp ennemi avec outils et bagages, en donnant un signe non équivoque de leur sincérité : ils sacrifièrent la barbe qui ornait leur menton. Les modes, on le voit, changent aussi quelque fois dans la vie religieuse⁽²⁾. Ajoutons que la plupart d'entre eux firent très bonne figure dans notre société, entre autres, l'ancien prieur, le Fr. Marie-Augustin qui en 1856, devait fonder Saint-Michel avec 7 colons de Saint-Ilan, dans des conditions héroïques. « Pour se tirer d'affaire, répétait-il, il n'y a souvent qu'à le vouloir ». Lui-même, mettant sa théorie en pratique se fit tour à tour surveillant, professeur, catéchiste, lingeur, cuisinier, architecte, maçon, charpentier, forgeron et cette énumération se termine par un candide etc... On ne fait plus des hommes semblables. C'était l'âge d'or !

Peut-être me suis-je trop attardé sur ces débuts et pourtant il m'a semblé presque nécessaire d'exposer les circonstances et les raisons de notre installation dans les Côtes-du-Nord, puisque c'est le centenaire de notre arrivée que nous fêtons aujourd'hui. D'ailleurs le récit a montré je pense que, malgré le malentendu originel, nous ne venions pas par motif de lucre. Déjà en 1850, M. de Leséleuc, l'aumônier qui vit le plus clair, écrivait « il s'agit à la fois de fonder et réformer, de créer et de

² C'est un fait qu'il y a cent ans, un barbu ne pouvait pas faire profession valide dans la Congrégation.

corriger, de démolir et de construire. Cette pauvre œuvre est lancée, à force d'audace, au milieu de difficultés matérielles et morales qui se croisent, il n'est plus temps, pour beaucoup de choses, de temporiser ». Et la situation ne fit qu'empirer après son départ.

En 1852, quelques mois avant notre prise de possession, dans un appel à l'arbitrage de Mgr Le Mée, le rédacteur, un frère Léoniste gémissait en ces termes : « Monseigneur, depuis un certain temps, la communauté de Saint Ilan a été constituée sur un nouveau plan avec votre agrément, mais rien n'a été mis à exécution. Aussi les vocations se détraquent et les réserves de la caisse touchent à leur fin ». Ce n'est pas que la maison fut dénuée de ressources : 30 ha de terres, déjà fécondées par la sueur des Léonistes et qui allaient bientôt s'égaliser aux meilleures de la région ; plusieurs corps de bâtiments simples mais très confortables pour l'époque, une fromagerie, datant de 1851, qui deviendrait célèbre par la suite. Tout cela demandait à être exploité, mais il manquait une tête et une âme. Ce sera le rôle des spiritains d'infuser une vie nouvelle, par un solide esprit religieux, des traditions d'autorité souple et paternelle, un personnel cohérent et renouvelable qui assurait l'avenir et la continuité des méthodes, enfin par le bien suprême, la paix qui est la tranquillité de l'ordre. Les jeunes gens, surtout ceux dont nous prenons la responsabilité, ne s'éduquent pas dans une pétaudière.

Une autre question qui pourrait se poser et qui s'est posée plus d'une fois dans le passé demande aussi une réponse.

« Le but de cette œuvre coïncidait-il avec celui de notre Congrégation ? Notre vénéré fondateur l'eut-il accepté ? Ne se serait-il pas fait scrupule de distraire un seul père

ou frère de la cause sacrée des missions. Je crois pouvoir affirmer que le Père Libermann lui-même aurait souscrit des deux mains à l'arrangement. Il s'était lui-même trop intéressé à toutes les misères matérielles et morales d'Amiens, de Paris, de Bordeaux et d'ailleurs pour qu'on put le soupçonner de vues trop rectilignes. Certes l'équilibre, qui marquait toutes ses entreprises, l'aurait mis en garde contre une trop grande dispersion qui eut nui à l'Afrique ; tout était question de proportions et il semble bien qu'à Saint Ilan, à Saint Michel, comme plus tard à Auteuil, la mesure n'a pas été dépassée eu égard aux immenses dimensions de l'entreprise missionnaire. Il n'est pas toujours prudent pour une congrégation de se spécialiser à outrance dans le service de Dieu, car c'est un organisme complexe, aux besoins très variés et aux rouages qui comportent des aptitudes très diverses³. Oui, je crois que la sagesse du Vénérable Père eût jugé, comme son successeur immédiat, que les colonies pénitentiaires étaient un magnifique terrain pour la charité apostolique, et l'avenir devait confirmer brillamment l'hypothèse.

Admettons que le conseil général de la congrégation, en pesant le « pour » et le « contre » avant de décider l'acceptation, ait mis dans le plateau du « pour » une arrière-pensée de recrutement en Bretagne. Mais là encore il faisait preuve d'une charité louable, puisque, par cette ponction dans le clergé de chez nous, il allait décongestionner des diocèses encombrés de prêtres. Cette conclusion peut sembler d'humour noir aux évêques de 1955, elle n'exprime pourtant que la plus stricte vérité. Le R.P. Cabon cite, en effet, un détail donné

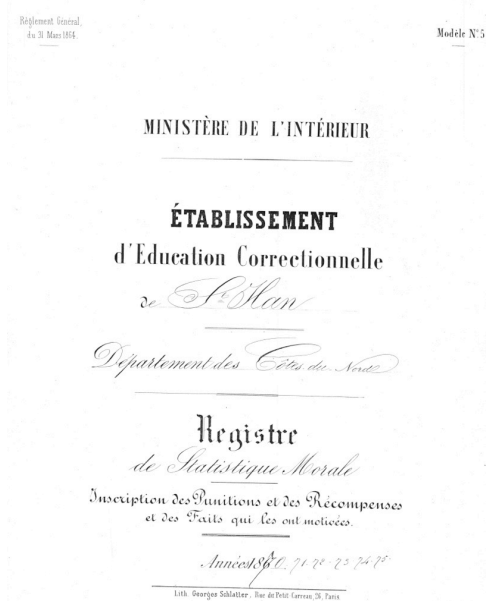
³ Elle doit être polyvalente, comme on dit aujourd'hui en grec.

par deux prêtres de Vannes, MM. Le Vulgos et Mary, le 8 novembre 1852.

« Notre évêque nous disait l'autre jour qu'il va être contraint de laisser les jeunes prêtres partir pour les missions, il est accablé de sujet ! Plus de cinquante forts élèves de philosophie au petit séminaire, le grand séminaire au grand complet et vingt jeunes prêtres sans place ; en un mot plus de deux cents sujets dont il ne sait que faire et pourtant le grand séminaire est fermé à quatre établissements tenus par des prêtres, même à celui des jésuites. »

Cette véritable crise de surproduction explique peut-être le mot de l'évêque de Vannes au Vénérable Père Libermann en 1841, en lui envoyant « l'exeat » du Père Colin : « C'est une jouissance pour moi de coopérer ainsi à l'excellente œuvre à laquelle M. Colin va se dévouer. » C'est une jouissance pour moi, on le voit, nous allons devenir les précieux collaborateurs de l'épiscopat breton, en guérissant ces diocèses d'une très vilaine maladie de pléthore. Qui aurait pu nous en faire un grief !

Voilà donc les spiritains dans la place, comme le maçon au pied du mur ; Il fallait faire de bon ouvrage avec une matière suprêmement ingrate. D'une relation de 1857 sur la colonie de Saint-Michel, identique à celle-ci, il ressort que les sources du recrutement de ces maisons étaient les prisons du Morbihan,



du Finistère et des Côtes du Nord. Les enfants avaient tous subi un jugement et si l'un ou l'autre s'était laissé surprendre par l'occasion, la plupart, à leur arrivée, étaient tarés, ignorants et quasi rebelles à tout amendement. « Ils nous sont livrés, c'est le terme employé, à partir de 10 ans ou plus et nous les gardons jusqu'à dix-huit ou vingt ans. » C'était donc une perspective de dix ans qui s'ouvrait devant eux, dix ans de discipline paternelle sans doute, mais qui n'excluait pas les sanctions médicales, même drastiques : les cachots qui subsistent au sous-sol sous la forme plus sympathique de douches et de caves fraîches, en témoignent assez. Pour les fautes plus bénignes, on devait revêtir un costume d'arlequin et présenter son crâne à la tondeuse et au rasoir ; dans les cas majeurs on vouait le coupable au bras séculier : c'était la prison de Saint-Brieuc et le pénitencier. Ces rigueurs n'empêchaient pas toujours les complots, les tentatives de révolte, ni surtout les désertions, qui mettaient à rude épreuve le flair et les chevaux de la maréchaussée. Ainsi, pour en finir, on le croyait du moins, on décida vers 1888 la construction de la muraille qui clôt encore la propriété. Le remède ne fut pas radical et seul le nom du délit fut changé : jadis on prenait la clé des champs, désormais on fit le mur. Dans ces conjonctures les résultats obtenus par les éducateurs furent d'autant plus méritoires et devinrent vite consolants. Au mauvais esprit succéda la sagesse, fruit de la crainte peut-être, mais fruit aussi de la prière et de l'affection pour le « home ». On cite le cas d'un jeune voyou fraîchement arrivé d'un pénitencier et qui, stupéfait de voir les surveillants sans trique ni pistolet, jugea l'occasion trop belle. Il voulut fomenter une émeute, mais personne ne

marcha et il en fut pour ses frais. Notons encore ces paroles d'un colon de dix-sept ans dites à son père juste avant de mourir : « Oh ! papa, que je suis heureux d'avoir été envoyé ici ! J'ai appris à connaître et aimer le Bon Dieu. Maintenant je suis prêt. » Cette élite était évidemment l'exception ; cependant la moyenne ne devait pas être si mauvaise puis qu'en 1865, lors du couronnement de Notre-Dame d'Espérance, un pèlerin pouvait écrire : « ce qui m'a le plus touché dans la procession, ce sont les enfants de Saint Ilan. Est-il possible qu'avec de la graine de bagne on ait pu réaliser ce que j'ai vu de mes yeux. » Et l'année suivante, à la même fête de Notre-Dame d'Espérance où l'on se rendit avec tambours et musique, malgré les objections du Père Supérieur, qui craignait la fatigue, beaucoup communièrent à la grand-messe⁴. Bien sûr que cette édifiante piété ne coupait pas court aux petites fugues d'occasion ! Que ceux-là qui sont toujours conséquents avec eux-mêmes leur jettent la première pierre ! En fait Mgr Le Roy⁵, dans sa *Vie du Père Levasseur* affirme que les résultats moraux obtenus firent l'étonnement et l'admiration des inspecteurs de l'administration pénitentiaire autant que le public. Le gouvernement lui-même, très sensible à ces résultats, ne l'était pas moins au faible prix que cette maison lui coûtait : 80 centimes par tête et par jour. Les spiritains acquirent ainsi une dangereuse réputation de spécialistes en matière de réforme de l'enfance coupable. Le R. P. Levasseur fut invité à siéger au conseil central des colonies pénitentiaires et la congrégation vit affluer les

⁴ NDLR : Il faut se souvenir, en effet, que pour communier à la grand-messe du Dimanche, il fallait être à jeun depuis la veille au soir.

⁵ Supérieur Général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit entre 1896 et 1926.

propositions qu'elle déclina poliment. Elle fit d'autant mieux que le gouvernement de M. Combes allait bientôt désavouer toutes les marques de confiance données par la France officielle aux congrégations religieuses.

L'œuvre de Saint Ilan, pour sa part, va devoir se terrer et vivre en veillesse durant de longues années. De novembre 1843 à Octobre 1902, deux mille cent quatorze colons avaient bénéficié de son climat revigorant : c'était avoir bien mérité de l'église et de la société.

Les spiritains, cédant aux circonstances, s'en allèrent ; Ils crurent cependant « qu'il est avec la loi des accommodements » et quelques uns, dont le frère Timoléon à qui nous devons encore beaucoup de nos arbres, troquèrent la soutane contre le veston, prirent le nom de « monsieur » et continuèrent à cultiver leur jardin sans souci des décrets du petit père Combes. De son côté, l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Fallière, à l'exemple de ses prédécesseurs, avait toujours manifesté une grande faveur à la colonie, où il était reçu avec tambours, musique, salves de pétards, compagnie d'honneur et défilé ; sa Grandeur voulut bien déléguer tour à tour plusieurs de ses prêtres pour assumer la direction de la section d'horticulture, crée alors pour les quelques orphelins dont on s'occupait en plus des colons. Cette œuvre végéta plutôt qu'elle ne vécut, mais elle se maintint et permit plus tard une reprise plus aisée avec le Frère Edern, plus connu sous le nom de Monsieur Stervenou qui, pendant 20 ans, allait rendre célèbre les chrysanthèmes et les melons de Saint Ilan et faire collection de médailles et de prix agricoles.

1913 marque une date importante dans l'adaptation de l'œuvre. Mgr Le Roy, supérieur général, qui aimait

beaucoup la maison et son site, souffrait de la voir inoccupée. Il conçut le projet d'y transférer l'école normale d'instituteurs libres de Mesnières (Nord) et il réussit grâce à la complaisance de Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, qui, d'un geste royal, offrit comme supérieur M. le chanoine Andrieu, d'austère et distinguée mémoire, et comme professeurs, une dizaine de prêtres ou séminaristes de grande valeur. Plusieurs ne feraient qu'y passer, mais la plupart devaient s'y dévouer durant de longues années ; deux sont parmi nous en ce moment : MM. Les chanoines Le Douarec et Thomas. De tous, c'est l'abbé Cadier, hélas retenu à Saint-Charles par ses classes, qui eut la palme ; il donna à l'œuvre 25 ans de sa vie. La maison était sauvée et, à partir du 3 janvier 1913, va fonctionner à plein. Déjà même, une section embryonnaire de vocations tardives fut adjointe où l'on faisait du grec avec enthousiasme avec M. Allain, plus tard recteur de Cesson et confesseur assidu de nos religieuses.

La mobilisation d'août 1914 jeta le désarroi à Saint Ilan et ailleurs. D'après le témoignage de sœur Véronique, on attendit pour ouvrir, la fin de la guerre, puisque, au rebours de 1870, on ne devait faire qu'une bouchée de l'assaillant. La bouchée fut longue à digérer et de 1915 à 1919 on se décida à entr'ouvrir la porte. D'autre part, le 2 septembre 1914, Mgr Le Roy, accompagné du Père Thomann, notre cher doyen, et suivi du noviciat des frères, choisit Saint Ilan comme quartier général, sans état-major. La guerre, en limitant son courrier le mit en effet en demi-chômage et il employait utilement ses loisirs à se tremper les pieds sur la grève et à ramasser des coquillages dans son mouchoir ; cela dura 6 mois.

Le Père Thomann, l'éternel enseignant, donna tous ses soins à quelques vocations tardives et continua l'année suivante. Le jardin, lui, se trouvait fort bien de la situation, car la Préfecture nous imposa une centaine de prisonniers civils dont beaucoup offraient leurs bras au Frère Edern pour dix sous par jours. Donc, de 1915 à 1919, on vivote, mais on dure. C'est 1919 qui sonne la renaissance avec M. Andrieu de nouveau comme supérieur. Il gouverne deux ans encore, puis cèdera le pouvoir au **Père Compès**



P. Compès

qui, pendant 16 ans, par sa physionomie d'une séduisante originalité, va incarner l'esprit de Saint Ilan. L'équipe se renouvelle aussi peu à peu mais reste en majorité diocésaine. Avec les années elle se soudera de plus en plus et même si intimement que les yeux non initiés n'auraient pu distinguer les religieux des séculiers.

Bien d'autres collèges avaient assurément plus de symétrie et de confort dans les bâtiments, plus de decorum dans leurs allures et moins de pommes de terre sur leurs tables : mais Saint Ilan se caractérisait entre toutes les maisons par je ne sais quel mélange de respect et de familiarité qui marquaient les rapports entre les professeurs, les frères, les sœurs, les élèves et les employés.

Le supérieur ne badinait pas avec le sport. Arbitrer une partie de boules, de football ou de tennis était pour lui une fonction aussi sacrée que d'enseigner le latin aux vétérans, de présider la lecture spirituelle ou d'octroyer

libéralement les permissions. On savait qu'il n'aimait pas à refuser et la jeunesse en abusait ou plutôt essayait d'en abuser, car, par bonheur, la providence avait placé auprès de lui des régulateurs impeccables en la personne des préfets de discipline, qui furent tous dotés d'une voix tonitruante : « Ils crient beaucoup, avouait le Père Compès, mais ils ne punissent presque jamais. Je ne sais comment ils font ! » Ils avaient leur secret là-dessus et aussi d'obtenir de leur chef que les permissions accordées avec usure vaudraient seulement pour la prochaine fois. Ils devaient aussi sévir quelquefois, je pense, puisque **M. Boulbain** les a jadis remerciés pour les séances de footing qui lui étaient imposés sous les



paulownias. C'est à ces marches d'épreuves qu'il attribue son inaltérable santé et sa situation de bottier. Que ne vit-on pas encore ? comme dit Bossuet quand il veut s'étonner pour de bon. Des professeurs de mathématiques dont l'un, M. Ropars, faisait aimer la géométrie et dont l'autre, M. le chanoine Marjol, fut applaudi par les élèves lors d'une célèbre visite de l'Archevêque de Rennes. Le Cardinal Charost confessa qu'il avait vu bien des merveilles durant sa longue vie mais pas encore celle-là ! Le passage du Tour de France était un événement sensationnel qui valait quelques heures de congé ; toute la maison, y compris, je pense, la Mère Aurélie, la sœur de Saint-Jean arrivée en 1925 et la sœur Véronique qui trottine à la cuisine depuis 1912, allait acclamer sur la route la glorieuse caravane. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, on travaillait ferme

dans chaque secteur, les jardiniers au jardin, les primaires à leur programme de brevet, les vocations tardives à leurs examens de séminaire, et le succès récompensait habituellement les efforts : 24 brevets en 1913, 12 en 1915, 15 en 1920. Beaucoup de ces jeunes gens allaient ensuite renforcer les effectifs de l'enseignement libre à Saint-Brieuc et à Rennes. Quant à la section des vocations tardives, elle grossit de plus en plus aux dépens de l'autre. Ils étaient une trentaine en 1924 ; ils furent 110 en 1932, et ce nombre se maintint plus ou moins jusqu'en 1939. Tous les diocèses bretons et quelques autres avec la congrégation et les Antilles y étaient représentés. Rennes avait la part du lion, le quart et même le tiers. C'était là un grand service que Saint-Brieuc lui rendait et la métropole le reconnut loyalement et royalement, en envoyant deux professeurs à l'école et, coup sur coup, deux évêques au diocèse.

On a pu calculer que jusqu'à 1939, la maison avait contribué à la formation de 180 prêtres tandis que 150 anciens élèves continuaient leurs études dans les divers séminaires et scholasticats. Ce chiffre est sans doute au-dessous de la réalité ; en tous cas, il faut lui ajouter une bonne centaine de noms depuis cette date, soit en gros 500 prêtres ou futurs prêtres. Dans ce nombre, on compte un vicaire apostolique, un préfet apostolique, un abbé trappiste, un directeur général des Œuvres d'Auteuil, des prélats, vicaires généraux, chanoines de toute couleur et autres dignitaires, auxquels il faut adjoindre nombre de laïcs qui, par leur influence familiale, sociale et chrétienne ont rayonné et rayonnent sans cesse le bon renom de leur vieille école. Je salue ici de tout cœur ceux qui les représentent et en premier lieu, M. Fesaix, le très dévoué Président de l'Amicale,

fondée sous les auspices du R.P. Gemmerlé et du P. Le Bourhis en **1949**.

*Article publié dans les numéros 42 et 43 (87^{ème} année),
21 et 28 octobre 1955,
de « **La Semaine Religieuse** du diocèse
de Saint-Brieuc et Tréguier »)*



*Rédacteur de ce texte :
Le Père Le MESTE*